

Lancement de l'Observatoire déchets-matières des Hauts-de-France !

Le 03/03/2022

Siège du Conseil régional, 151 avenue du Président Hoover, Lille

Quelle est la réalité du **gisement de déchets dans les Hauts-de-France** ? Quels sont les **impacts “matière”** du modèle de développement régional ? Le nouvel **Observatoire régional déchets-matières, l'Odema**, va concevoir et alimenter des indicateurs chiffrés spécifiques à ces filières, pour continuer à réduire notre impact et optimiser les boucles circulaires.

Ce rdv de lancement, le 3 mars à Lille, est l'occasion de découvrir l'Odema, sa gouvernance et ses premiers chantiers à venir, mais aussi, et surtout, de vous positionner en tant que partenaire officiel.

Créé par l'État et la Région Hauts-de-France, porté et animé par le Cerdd, l'Odema sera le premier outil d'observation dédié aux déchets en région. Il va permettre de faire un état des lieux des ressources et des matières, d'étudier les pressions du modèle économique régional s'y appliquant et enfin de mettre en avant les réponses apportées par les acteurs régionaux.

Un outil partenarial

Construire **un outil de suivi au service des acteurs des Hauts-de-France** sur les thématiques déchets et matières permettra de compléter le panel des actions menées sur ce vaste sujet. Dans la région des Hauts-de-France, il n'y a jusqu'à ce jour pas de réelle observation des déchets. L'État et la Région se sont donc saisis de la question, menant successivement des études comparatives des observatoires régionaux déchets en France (2019) et une étude de préfiguration (2020-2021).

Afin de **renforcer la dynamique d'économie circulaire des Hauts-de-France**, les membres fondateurs (État, [Région Hauts-de-France](#), [ADEME](#), Cerdd) ont élargi l'observation aux « matières » issues des déchets, ainsi qu'à leurs flux régionaux.

Des objectifs communs et des missions partagées

Trois objectifs transversaux :

- Apporter une **connaissance transversale** du gisement « déchet » et des impacts « matière » du modèle de développement régional ;
- Produire des **indicateurs** permettant d'outiller la prise de décision des politiques publiques ;
- Porter à connaissance les **bonnes expériences et réponses** afin de les essayer en région Hauts-de-France et de soutenir les dynamiques de transition générale.

Afin d'y répondre, les membres fondateurs se répartissent les missions suivantes, en prenant soin de s'articuler avec les acteurs, outils et dispositifs existants :

- **Collecte**, fiabilisation et analyse des données ;
- **Diffusion** et valorisation des résultats ;
- **Animation** des réseaux, de la gouvernance, de la concertation et de la connaissance.

Quels sont les filières concernées ?

Les filières concernées par les travaux de l'**Odema** sont les suivantes : déchets ménagers assimilés (DMA), déchets d'activités économiques (DAE), déchets dangereux, bâtiments travaux publics (BTP), déchets non dangereux, biodéchets... D'autres feront l'objet d'études spécifiques : filières à responsabilité élargie des producteurs (REP), filières plastiques, terres rares et métaux stratégiques, sédiments, textiles (PRAEC), etc.

Découvrez la charte de partenariat

Charte de partenariat - Odema

Si vous ne parvenez pas à consulter le document, [cliquez ici](#).

Vous souhaitez signer la charte ? Demander un exemplaire à Sandrine Bleurvacq : sbleurvacq@cerdd.org

Pourquoi rejoindre l'Odema et signer la charte ?

Signer la charte, c'est l'occasion de prendre part à ce nouveau dispositif régional. Au sein du CopObs, les membres signataires peuvent :

- **débattre et proposer** de grandes orientations de travail pour l'Observatoire ;

- **donner un avis consultatif** sur le programme d'action annuel de l'Observatoire et ses principales productions avant validation par le Copil ;
- **donner un avis** sur les publications de l'Observatoire ;
- **proposer de nouvelles initiatives** sur les différents champs de l'observation (données, analyse, animation, outils de diffusion) ;
- **proposer des partenariats spécifiques** pour mener et/ou financer des études éventuelles.

Jeudi 3 mars à Lille : lancement officiel et signature de la charte partenariale

Ce **temps de lancement** sera l'occasion de découvrir l'**Odema**, ses objectifs et ses missions et de partager les attentes de chacun sur un tel dispositif. Ce 1^{er} Comité des partenaires, "Copobs" pour les intimes, sera le point de démarrage de cette instance de gouvernance large, qui regroupera par la suite l'ensemble des partenaires signataires de la charte l'Odema.

Il se déroule le jeudi **le jeudi 3 mars 2022, au siège du Conseil régional, à Lille, de 14h à 17h.**

[>>> Formulaire d'inscription](#)

Déroulé de ce rendez-vous :

- Parole aux institutions
- Présentation du contexte, de la structuration et du fonctionnement
- Devenir signataire de la charte : explications et temps de signature
- Dévoilement des premiers chantiers de mise en place de l'Odema pour 2022
- Moment d'inspiration

Ce rendez-vous annuel deviendra incontournable pour les producteur·rices et utilisateur·rices de la donnée « déchets-matières » !

Covid-19 : En raison des mesures en vigueur, un pass sanitaire en cours de validité vous sera demandé. À noter que l'événement pourra se tenir en distanciel selon les conditions sanitaires.